

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE INTERPRÉCTORALE UNIOUE

Travaux de construction et d'exploitation de la canalisation de transport de Gaz entre SAINT-MARTIN-DE-CRAU (13) et SAINT-AVIT (26),

« Projet ERDAN »

au bénéfice de la société GRTgaz

L'arrêté interpréctoral (Drôme, Bouches-du-Rhône, Gard, Vaucluse et Ardèche) du 22 août 2013 ordonne l'ouverture d'une enquête publique interpréctorale unique préalable à la déclaration d'utilité publique, emportant mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes concernées, et à l'autorisation ministérielle concernant les travaux de construction et d'exploitation de la canalisation de transport de Gaz, au bénéfice de la société GRTgaz, maître d'ouvrage, entre SAINT-MARTIN-DE-CRAU (13) et SAINT-AVIT (26), projet dénommé « Projet ERDAN ».

L'enquête publique se déroulera sur le territoire des quatre-vingt-une communes traversées par la canalisation de transport de Gaz, ou bien situées hors tracé et concernées par les effets de la canalisation de transport de Gaz, citées ci-dessous, pendant une durée de 32 jours, du lundi 30 septembre 2013 au jeudi 31 octobre 2013 (12 h 00).

À son terme, les Préfets de la Drôme, des Bouches-du-Rhône, du Gard, de Vaucluse et de l'Ardèche sont les autorités compétentes pour prendre la décision préfectorale conjointe déclarant d'utilité publique le projet présenté par la société GRTgaz et qui emportera mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes concernées. L'autorisation de la construction et l'exploitation de la canalisation de transport de Gaz fera l'objet d'un arrêté ministériel conjoint du Ministre chargé de la sécurité du transport par canalisation et du Ministre chargé de l'Énergie.

La commission d'enquête désignée pour procéder à l'enquête se compose de :

- M. Jean-Pierre POUYET (géomètre-expert, urbaniste, retraité), Président,
- Mmes Corinne BOURGERRY (ingénieur agronome urbaniste, expert conseil), Claire MORAND (ingénieur de l'école des Mines – chef d'entreprise de conseil dans le domaine de l'énergie), Evelyne MARTINI (consultante en communication et gestion ressources humaines, professeur ENTPE - Lyon) et MM. Michel COUTREY (officier supérieur Armée de terre, retraité), Robert CHARVOZ (général en retraite - ingénieur de l'École supérieure du Génie et de l'École nationale des Ponts et Chaussées), André SUDAC (ingénieur agronome expert en retraite), Jean-Pierre DEBELLE (proviseur en retraite) et Jean-Pierre FERRARA (ingénieur défense nationale), membres titulaires.
- Mme Christine GLAZAL (chef technicien des services vétérinaires, retraitée) et MM. Georges GARRIGUE (responsable du service des domaines, retraité) et Jacques SERRET (commandant de Police, retraite), membres suppléants.

Mme Corinne BOURGERRY assurera la présidence de la commission d'enquête, le cas échéant. La mairie de PIERREBLATTE (Drôme) est désignée comme siège de l'enquête publique.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête publique sur lequel le public peut directement formuler ses observations, propositions et contre-propositions, sont déposés et ouverts dans les cinq préfectures des départements traversés et les quatre-vingt-une mairies des communes situées sur le tracé, ou hors tracé et concernées par les effets de la canalisation de transport de Gaz, où le public peut en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture des services, ainsi qu'aux jours et heures de permanences de la commission d'enquête, à savoir :

- en préfectures de la Drôme, des Bouches-du-Rhône, du Gard, de Vaucluse et de l'Ardèche, - et, du Sud au Nord de la canalisation de transport de Gaz, en mairies des communes :

des Bouches-du-Rhône : SAINT-MARTIN-DE-CRAU, ARLES, FONTVIEILLE, TARASCON, SAINT-ETIENNE-DU-GRÈS (*), BOULBON, SAINT-PIERRE-DE-MÉZOARGUES
du Gard : VALLABRÈGUES (*), ARAMON, THÉZERS, DOMAZAN, ESTÈZARGUES, FOURNÈS, SAINT-HILAIRE-DOZILHAN, VALLIGUIÈRES, ROCHFORD-DU-GARD, TAVEL, LIRAC (*), SAINT-VICTOR-LA-COSTE, SAINT-LAURENT-DES-ARBRES, LAUDUN-L'ARDOISE, SAINT-GENÈS-DE-COMOLAS, MONTFAUCON, SAINT-ETIENNE-DES-SORTS, VÉNÉJAN (*)
de Vaucluse : CADEROUSSÉ, ORANGE (Services Techniques de la Ville d'Orange, rue Noguéres, 84100 ORANGE), PIOLENC, MORNAS, MONDRAGON, BOLLENE (*), LAMOTTE-DU-RHÔNE, LAPALUD

de l'Ardeche : SAINT-JUST-D'ARDECHE (*), BOURG-SAINT-ANDEOL (*)

de la Drôme : PIERRELATTE, DONZÈRE, LA GARDE-ADHEMAR (*), LES GRANGES-GONTARDES (*), MALATAVERNE, CHATEAUNEUF-DU-RHÔNE, ALLAN, MONTELMAR (Centre Municipal de Gournier, Avenue de Gournier, 26200 MONTELMAR) (*), ESPELUCHE, MONTBOUCHER-SUR-JABRON, PUYGIRON (*), SAUZET, LA LAUPIE, BONLIEU-SUR-ROUBION (*), MARSANNE, ROYNAC, LA ROCHE-SUR-GRANE, GRANE, ALEX, LIVRON-SUR-DRÔME (*), AMBONIL, MONTTOISON, ÉTOILE-SUR-RHÔNE, MONTMEYRAN, MONTELGÈRE (*), BEAUMONT-LES-VALENCE, MONTVENDRE, CHABEUIL, MONTEILIER, ALIXAN, BOURG-DE-PÉAGE (*), CHATEAUNEUF-SUR-ISÈRE, GRANGES-LES-BEAUMONT, BEAUMONT-MONTEUX (*), CLERIEUX, CHAVANNES (*), SAINT-DONAT-SUR L'HERBASSE, MARSAZ, BREN, CLAVEYSON (*), RATIÈRES, CHARMES-SUR-L'HERBASSE (*), BATHERNAY (*), SAINT-AVIT et TERSANNE (*).

(*) Communes situées hors tracé et concernées par les effets de la canalisation de transport de Gaz.

Le public peut également adresser ses observations, propositions et contre-propositions par correspondance au président de la commission d'enquête, au siège de l'enquête (Mairie - 26700 PIERRELATTE), lequel les annexera au registre d'enquête.

Un Commissaire enquêteur recevra personnellement le public à l'occasion des permanences qu'il tiendra aux jours et heures suivants :

13	SAINT-MARTIN-de-CRAU	(dont mise en compatibilité du document d'urbanisme)	lundi 30 septembre 2013 de 9 h 00 à 12 h 00 jeudi 10 octobre 2013 de 14 h 00 à 17 h 00 mercredi 16 octobre 2013 de 9 h 00 à 12 h 00 jeudi 31 octobre 2013 de 9 h 00 à 12 h 00	(heure de fin de l'enquête)
13	ARLES		lundi 14 octobre 2013 de 9 h 00 à 12 h 00	
13	FONTVIEILLE		vendredi 4 octobre 2013 de 14 h 00 à 17 h 00	
13	TARASCON	(dont mise en compatibilité du document d'urbanisme)	samedi 12 octobre 2013 de 9 h 00 à 12 h 00 lundi 21 octobre 2013 de 9 h 00 à 12 h 00 vendredi 25 octobre 2013 de 9 h 00 à 12 h 00	
13	BOULBON	(dont mise en compatibilité du document d'urbanisme)	mercredi 2 octobre 2013 de 14 h 00 à 17 h 00	
30	ARAMON	(dont mise en compatibilité du document d'urbanisme)	lundi 30 septembre 2013 de 9 h 00 à 12 h 00 samedi 19 octobre 2013 de 9 h 00 à 12 h 00	
30	THEZIERES	(dont mise en compatibilité du document d'urbanisme)	lundi 14 octobre 2013 de 9 h 00 à 12 h 00	
30	SAINT-HILAIRE-D'OZILHAN	(dont mise en compatibilité du document d'urbanisme)	vendredi 4 octobre 2013 de 14 h 00 à 17 h 00	
30	ROCHEFORT-DU-GARD		mercredi 16 octobre 2013 de 9 h 00 à 12 h 00	
30	SAINT-LAURENT-DES-ARBRES	(dont mise en compatibilité du document d'urbanisme)	jeudi 10 octobre 2013 de 14 h 00 à 17 h 00	
30	LAUDUN-L'ARDOISE	(dont mise en compatibilité du document d'urbanisme)	mardi 8 octobre 2013 de 14 h 00 à 17 h 00	
84	CADEROUSSE	(dont mise en compatibilité du document d'urbanisme)	mardi 8 octobre 2013 de 9 h 00 à 12 h 00	
84	ORANGE (Services Techniques de la Ville d'Orange, rue Noguères)	(dont mise en compatibilité du document d'urbanisme)	mardi 8 octobre 2013 de 14 h 00 à 17 h 00	
84	PIOLENC	(dont mise en compatibilité du document d'urbanisme)	mercredi 23 octobre 2013 de 14 h 00 à 17 h 00	
84	MORNAS	(dont mise en compatibilité du document d'urbanisme)	jeudi 10 octobre 2013 de 14 h 00 à 17 h 00 samedi 19 octobre 2013 de 9 h 00 à 12 h 00 lundi 21 octobre 2013 de 9 h 00 à 12 h 00 jeudi 31 octobre 2013 de 9 h 00 à 12 h 00	(heure de fin de l'enquête)

30	SAINT-ETIENNE-DES-SORTS	(dont mise en compatibilité du document d'urbanisme)	de 14 h 00 à 17 h 00	jeudi 31 octobre 2013	(heure de fin de l'enquête)
84	MONDRAGON	(dont mise en compatibilité du document d'urbanisme)	de 14 h 00 à 17 h 00	mercredi 2 octobre 2013	jeudi 24 octobre 2013
84	LAPALUD	(dont mise en compatibilité du document d'urbanisme)	de 9 h 00 à 12 h 00	lundi 30 septembre 2013	lundi 14 octobre 2013
26	PIERRELATTE	(dont mise en compatibilité du document d'urbanisme)	de 9 h 00 à 12 h 00	lundi 30 septembre 2013	jeudi 31 octobre 2013
26	(Siège de l'enquête)	(dont mise en compatibilité du document d'urbanisme)	de 9 h 00 à 12 h 00	lundi 30 septembre 2013	jeudi 31 octobre 2013
26	DONZÈRE	(dont mise en compatibilité du document d'urbanisme)	de 14 h 00 à 17 h 00	vendredi 4 octobre 2013	lundi 21 octobre 2013
26	MALATAVERNE	(dont mise en compatibilité du document d'urbanisme)	de 9 h 00 à 12 h 00	lundi 30 septembre 2013	jeudi 10 octobre 2013
26			de 14 h 00 à 17 h 00	mercredi 16 octobre 2013	vendredi 25 octobre 2013
26	CHÂTEAUNEUF-DU-RHÔNE	(dont mise en compatibilité du document d'urbanisme)	de 9 h 00 à 12 h 00	samedi 12 octobre 2013	lundi 14 octobre 2013
26			de 14 h 00 à 17 h 00	mercredi 23 octobre 2013	jeudi 31 octobre 2013
26	JABRON	(dont mise en compatibilité du document d'urbanisme)	de 9 h 00 à 12 h 00	samedi 12 octobre 2013	vendredi 25 octobre 2013
26	MONTBOUCHER-SUR-		de 9 h 00 à 12 h 00	lundi 30 septembre 2013	jeudi 31 octobre 2013
26			de 9 h 00 à 12 h 00	jeudi 31 octobre 2013	(heure de fin de l'enquête)
26	SAUZET	(dont mise en compatibilité du document d'urbanisme)	de 9 h 00 à 12 h 00	mercredi 16 octobre 2013	lundi 30 septembre 2013
26	LA LAUPIE	(dont mise en compatibilité du document d'urbanisme)	de 9 h 00 à 12 h 00	vendredi 4 octobre 2013	lundi 15 octobre 2013
26	MARSANNE	(dont mise en compatibilité du document d'urbanisme)	de 9 h 00 à 12 h 00	lundi 15 octobre 2013	mercredi 23 octobre 2013
26	ROYNAC	(dont mise en compatibilité du document d'urbanisme)	de 14 h 00 à 17 h 00	mardi 8 octobre 2013	vendredi 25 octobre 2013
26	GRANE	(dont mise en compatibilité du document d'urbanisme)	de 9 h 00 à 12 h 00	vendredi 25 octobre 2013	samedi 12 octobre 2013
26	ALEX	(dont mise en compatibilité du document d'urbanisme)	de 9 h 00 à 12 h 00	jeudi 31 octobre 2013	(heure de fin de l'enquête)
26	AMBONIL	(dont mise en compatibilité du document d'urbanisme)	de 14 h 00 à 17 h 00	mardi 8 octobre 2013	lundi 21 octobre 2013
26	MONTISON	(dont mise en compatibilité du document d'urbanisme)	de 9 h 00 à 12 h 00	lundi 21 octobre 2013	lundi 14 octobre 2013
26	ÉTOILE-SUR-RHÔNE	(dont mise en compatibilité du document d'urbanisme)	de 9 h 00 à 12 h 00	lundi 14 octobre 2013	lundi 30 septembre 2013
26	MONTMEYRAN	(dont mise en compatibilité du document d'urbanisme)	de 9 h 00 à 12 h 00	lundi 30 septembre 2013	vendredi 4 octobre 2013
26	BEAUMONT-LES-VALENCE	(dont mise en compatibilité du document d'urbanisme)	de 9 h 00 à 12 h 00	lundi 30 septembre 2013	mardi 8 octobre 2013
26	MONTVEENDRE	(dont mise en compatibilité du document d'urbanisme)	de 14 h 00 à 17 h 00	mardi 8 octobre 2013	jeudi 10 octobre 2013
26	CHABEUIL	(dont mise en compatibilité du document d'urbanisme)	de 14 h 00 à 17 h 00	jeudi 10 octobre 2013	vendredi 25 octobre 2013
26	MONTÉLIER	(dont mise en compatibilité du document d'urbanisme)	de 9 h 00 à 12 h 00	mercredi 16 octobre 2013	

26	ALIXAN	(dont mise en compatibilité du document d'urbanisme)	vendredi 4 octobre 2013 de 14 h 00 à 17 h 00 samedi 12 octobre 2013 de 9 h 00 à 12 h 00 lundi 21 octobre 2013 de 9 h 00 à 12 h 00 jeudi 31 octobre 2013 de 9 h 00 à 12 h 00 (heure de fin de l'enquête)
26	CHÂTEAUNEUF-SUR-ISÈRE	(dont mise en compatibilité du document d'urbanisme)	vendredi 4 octobre 2013 de 14 h 00 à 17 h 00
26	GRANGES-LES-BEAUMONT	(dont mise en compatibilité du document d'urbanisme)	mardi 8 octobre 2013 de 14 h 00 à 17 h 00
26	CLÈRIEUX	(dont mise en compatibilité du document d'urbanisme)	lundi 30 septembre 2013 de 9 h 00 à 12 h 00 samedi 12 octobre 2013 de 9 h 00 à 12 h 00 vendredi 25 octobre 2013 de 9 h 00 à 12 h 00 jeudi 31 octobre 2013 de 9 h 00 à 12 h 00 (heure de fin de l'enquête)
26	SAINT-DONAT-SUR L'HERBASSE	(dont mise en compatibilité du document d'urbanisme)	lundi 14 octobre 2013 de 9 h 00 à 12 h 00 lundi 21 octobre 2013 de 9 h 00 à 12 h 00
26	SAINT-AVIT		mercredi 23 octobre 2013 de 14 h 00 à 17 h 00

Pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête, la copie du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête sera tenue à la disposition du public dans chacune des quatre-vingt-neuf mairies des communes où s'est déroulée l'enquête, ainsi que dans les préfectures des départements de la Drôme, des Bouches-du-Rhône, du Gard, de Vaucluse et de l'Ardèche. L'avis au public, le rapport et les conclusions sont publiés sur le site Internet des services de l'Etat en Drôme : www.drôme.gouv.fr

Monsieur Olivier JOUFFREY, chef de projet (GRTgaz Centre d'Ingénierie, 7 rue du 19 mars 1962, 92622 GENNEVILLIERS Cedex ; Téléphone : 01.56.04.02.32 ; Adresse mél : eridan@grtgaz.com) recevra les demandes d'information sur le projet.